



TEXTES ADOPTÉS

P8_TA(2018)0395

Nomination du directeur exécutif de l'EFSI

Décision du Parlement européen du 23 octobre 2018 sur la proposition de nomination du directeur exécutif du Fonds européen pour les investissements stratégiques (N8-0100/2018 - C8-0423/2018 – 2018/0903(NLE))

(Approbation)

Le Parlement européen,

- vu la proposition du comité de pilotage du Fonds européen pour les investissements stratégiques du 19 juillet 2018 en vue de la reconduction de son directeur exécutif (C8-0423/2018),
 - vu l'article 7, paragraphe 6, du règlement (UE) 2015/1017 du Parlement européen et du Conseil du 25 juin 2015 sur le Fonds européen pour les investissements stratégiques, la plateforme européenne de conseil en investissement et le portail européen de projets d'investissement et modifiant les règlements (UE) n° 1291/2013 et (UE) n° 1316/2013 - le Fonds européen pour les investissements stratégiques¹,
 - vu l'article 122 bis de son règlement intérieur,
 - vu les délibérations conjointes de la commission des budgets et de la commission des affaires économiques et monétaires en vertu de l'article 55 du règlement intérieur,
 - vu le rapport de la commission des budgets et de la commission des affaires économiques et monétaires (A8-0314/2018),
- A. considérant que l'article 7, paragraphe 6, du règlement (UE) 2015/1017 dispose que le directeur exécutif et le directeur exécutif adjoint de l'EFSI sont nommés par la BEI pour un mandat de trois ans renouvelable une fois, une fois les candidats approuvés par le Parlement européen dans le cadre d'une procédure de sélection ouverte et transparente, selon les procédures de la BEI, au cours de laquelle le Parlement européen est dûment informé en temps utile à toutes les étapes de la procédure;
- B. considérant que, le 19 juillet 2018, le comité de pilotage de l'EFSI a adopté une proposition en vue de la reconduction du directeur exécutif et du directeur exécutif

¹ JO L 169 du 1.7.2015, p. 1.

adjoint de l'EFSI, qu'il a transmise au Parlement européen;

- C. considérant que, le 25 septembre 2018, la commission des budgets et la commission des affaires économiques et monétaires ont procédé à l'audition de Wilhelm Molterer, candidat proposé au poste de directeur exécutif de l'EFSI, au cours de laquelle celui-ci a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions des membres des commissions;
1. approuve la nomination de Wilhelm Molterer en tant que directeur exécutif du Fonds européen pour les investissements stratégiques;
 2. charge son Président de transmettre la présente décision au Conseil, à la Commission, à la Banque européenne d'investissement ainsi qu'aux gouvernements des États membres.